

GARANTIE 5 ANS - PIECES ET MAIN D'OEUVRE

SUR TOUS LES PRODUITS RÉSIDENTIELS :
CHAUDIÈRES GAZ* ET FIOUL, POMPES À CHALEUR ET VENTILATION



PIÈCES +
MAIN D'ŒUVRE



L'ART DE BIEN VIVRE !

WOLF

* Sauf gamme FGB et FGB-K : garantie 2 ans pièces.

GARANTIE 5 ANS - PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE

SEULE CONDITION : UN ENTRETIEN ANNUEL EST RÉALISÉ
PAR UN INSTALLATEUR PROFESSIONNEL QUALIFIÉ



**PIÈCES +
MAIN D'ŒUVRE**

LA GARANTIE : 3 ÉTAPES SIMPLES ET RAPIDES !



VOUS FAITES INSTALLER ET METTRE EN SERVICE VOS APPAREILS
PAR UN INSTALLATEUR PROFESSIONNEL QUALIFIÉ. POUR AVOIR UNE LISTE,
CONTACTEZ-NOUS commercial@wolf-france.fr



VOUS ENREGISTREZ LE NUMÉRO DE SÉRIE DE VOTRE CHAUDIÈRE ET/OU
DES AUTRES COMPOSANTS DE VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE.
LA GARANTIE 5 ANS PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE EST ACTIVÉE.



VOUS FAITES ENTRETENIR VOS APPAREILS PAR UN INSTALLATEUR
PROFESSIONNEL QUALIFIÉ UTILISANT LES PIÈCES D'ORIGINE WOLF.
EN CAS DE RECOURS À LA GARANTIE, VOUS PRÉSENTEREZ CES JUSTIFICATIFS.



Vous trouvez toutes les informations et les conditions de garantie sur notre site web : www.wolf-france.fr

* Sauf gamme FGB et FGB-K : garantie 2 ans pièces.